



ARRETE n° 2025/008

Numérotation de parcelles – Lotissement La Carrée – La Butte – LA POUËZE

Madame la Maire de la commune d'Erdre-en-Anjou,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2213-28 ;

VU l'arrêté préfectoral DRCL/BCL2015-105 du 22 décembre 2015 portant création de la commune nouvelle ERDRE-EN-ANJOU,

CONSIDERANT que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

CONSIDERANT que la numérotation des propriétés du bâties constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

CONSIDERANT la demande de numérotation de Monsieur Judicaël GODINEAU et de Madame Emeline BOUSSIQUOT après l'obtention du permis de construire PC 049 367 23 N0034 le 07 novembre 2023, pour la création d'une maison d'habitation sur la parcelle cadastrée 249 B 1826, il convient de prendre la numérotation qui suit,

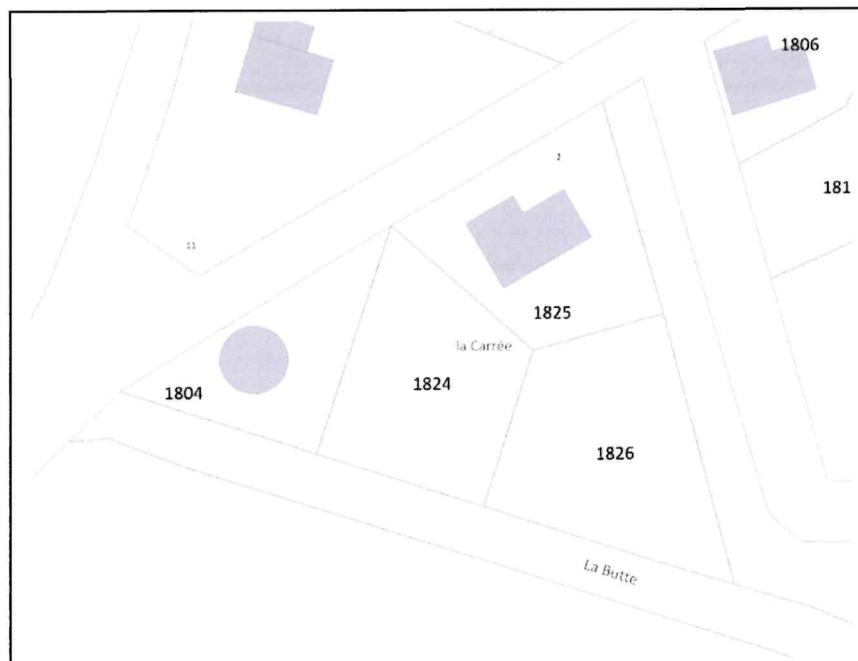
CONSIDERANT la demande de numérotation de Monsieur Antonio et Madame Yasmina CRUZ BESSA après l'obtention du permis de construire PC 049 367 21 N0049 le 12 mai 2022, pour la création d'une maison d'habitation sur la parcelle cadastrée 249 B 1824, il convient de prendre la numérotation qui suit,

ARRETE :

Article 1 - Le numérotage des propriétés du bâties est assuré dans la commune conformément aux prescriptions du présent arrêté.

Article 2 - Il est prescrit la numérotation suivante rue de la Butte à La Pouëze, commune déléguée d'Erdre-en-Anjou

- Parcelle cadastrée 249 B 1824 : **35 La Butte La Pouëze 49370 Erdre-En-Anjou**
- Parcelle cadastrée 249 B 1826 : **34 La Butte La Pouëze 49370 Erdre-En-Anjou**



Article 3 :

Le présent arrêté sera transmis à :

- Madame la Sous-préfète de Segré-en-Anjou Bleu
- Monsieur le Directeur du Service du Cadastre de Segré-en-Anjou Bleu
- Monsieur le Directeur du centre de tri postal de Segré-en-Anjou Bleu
- Monsieur le Directeur du SIA de Beaucouzé.
- Monsieur le Directeur du 3R d'Anjou de Tiercé.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet d'ERDRE-EN-ANJOU.

Erdre-en-Anjou, le vendredi 17 janvier 2025,
Yamina RIOU, Maire d'Erdre En Anjou

